

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOÛT 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est rassemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 41/2038 :

Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2025

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. OMARJEE Mohammad (par M. David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Mme BRINDON Marie Line), TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE), VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), POTIN Philippe (par M. Olivier NARIA), DAFFON Amédée Albert (par Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M. DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. ROUVRAIS Simone, PAPY Anne Marie, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



Le Maire

Accusé de réception
974-219 23 23
Date de réception : 26/08/2025
Date de réception : 26/08/2025

David LORION

Affaire n°41/2038 : Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2025.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les Cités éducatives, lancées en 2019 dans le cadre du Plan national pour les quartiers, ont pour objectif d'intensifier l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, en agissant avant, pendant, autour et après l'école. Ce label d'excellence, accordé pour une durée de trois ans, vise à fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs autour de projets concrets, afin de favoriser la réussite éducative des 0-25 ans. Le programme s'appuie sur des moyens renforcés et sur une nouvelle gouvernance partenariale, permettant la mise en œuvre de projets transversaux et adaptés aux besoins locaux. Chaque Cité éducative construit ainsi un plan d'actions spécifique, décliné selon les trois axes stratégiques définis par l'État :

- Conforter le rôle de l'École
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Un comité de pilotage s'est tenu le 11 juin 2025 dans le cadre de la programmation 2025.

À cette occasion, il a été acté le principe de cofinancement d'une trentaine d'actions répondant aux trois axes stratégiques de la Cité éducative.

Les actions retenues s'inscrivent pleinement dans les enjeux prioritaires fixés par le calendrier triennal 2025-2027 de la labellisation :

- Encourager l'ambition (axe Ambition)
- Améliorer le bien-être de tous (axe Santé)
- Renforcer la coopération avec les parents (axe Parentalité)

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les associations suivantes sollicitent l'attribution d'une subvention :

Enjeu 1 : Encourager l'ambition (ambition)

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
JULIETTE AU PAYS DES MARMAILLES	Apprendre à jouer à travers le théâtre	8 100.00 €		
LUNA ROSE	En avant la musique !	10 200.00 €		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Prévention du décrochage et raccrochage scolaire	5 500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Lutte contre la précarité menstruelle lycée et collège	500.00 €		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Ateliers apiculture	500.00 €		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Journée de la science	500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Futures actions à venir	1 500.00 €		
CLUBS ÉCHECS LABOURDONNAIS	Class échecs		6 120.00 €	
LA P'TITE SCÈNE QUI BOUGE	Pyjamas lecture	13 000.00 €		

Accusé de réception en préfecture
974-219740164;20250826-41-2038-DE
Date de télétransmission : 01/09/2025
Date de réception préfecture : 01/09/2025

FONDATION APPRENTIS AUTEUIL Océan Indien	Insertion, artisanat et dépassement de soi	14 800.00 €		
JULIETTE AU PAYS DES MARMAILLES	Slam'affect		5 400.00 €	
ENSEMBLE EN STAGE	Stage de 3ème mixité	12 000.00 €		
BABA SIFON	Joutes verbales		2 800.00 €	
TOTAL		66 600.00 €	14 320.00€	

Enjeu 2 : Améliorer le bien-être de tous (santé)

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
À ZOT BASKET	Baby gym durant la Pause méridienne		14 400.00€	
Office des sports et temps libre (OSTL)	Les jeux de Bois d'Olives		6 000.00€	
	Une pause méridienne enrichissante et amusante	19 700.00€	5 300.00 €	
Association Nautique de Saint-Pierre ANSP	Océan's cool !		6 800.00 €	
	Voilé réseau		1 800.00 €	
ATELIER 212	Nou tout i shanték grobaouk anlèr		6 120.00 €	
FLAMENCO 974	Découverte du flamenco		1 440.00 €	
COLLÈGE HENRI MATISSE	CROSS DE BWA DO			15 000.00€
COLLÈGE HENRI MATISSE	Futurs actions à venir	1 200.00€		
REUSIT	Arts murs	5 300.00 €		
FÉE MAZINE	Les droits de l'enfant dans les quartiers		6 900.00€	
GERMIN'ACTEURS	Osons l'école du dehors	9 274.00 €		
Office des sports et temps libre (OSTL)	Apprentissage du vélo pour aller en milieu urbain		3 500.00 €	
TOTAL		35 474.00 €	52 260.00€	15 000.00€

Enjeu 3 : Encourager la coopération avec les parents (parentalité)

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
JULIETTE AU PAYS DES MARMAILLES	Zuliette et la boutique à doudous	10 790.00€		
CCAS de SAINT PIERRE	Un parcours culturel en famille sur le périmètre de la Cité éducative	8 136.00 €		
Association des femmes de marins pêcheurs de Saint-Pierre	Fonds de participation parents enfants		7 000.00€	
6LABS	Parents influenceurs		5 907.00 €	
TOTAL		18 926.00€	12 907.00€	

TOTAL GENERAL	ANCT	VILLE	EDUCATION NATIONALE
	121 000.00 €	79 487.00	15 000.00 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
028 65748 16 CITE EDU RE25000047

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées.
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DEL'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250826-41-2038-DE
Date de télétransmission : 01/09/2025
Date de réception préfecture : 01/09/2025